

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

N° 1134

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 43

Au début de l'alinéa 19, substituer aux mots :

« Par dérogation au premier alinéa, cette disposition »,

les mots :

« Le présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.